



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DIRECTION NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (DNDS)

Rapport d'enquête sur les intentions futures des ménages déplacés

Cercles de Ségou, Mopti, Gao, Goundam, Ansongo, Tombouctou, Bourem
et la commune 6 du District de Bamako



Septembre 2024



INSTITUT MONDIAL DES DONNÉES
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

La Direction Nationale du Développement Social (DNDS) rappelle que la coordination de l'aide aux personnes déplacées internes et retournées relève de la responsabilité du Gouvernement et du principe de responsabilité sectorielle ou « cluster approach ». Il importe que les coordonnateurs de groupe sectoriel et leurs équipes travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues du Gouvernement sur le terrain, chargés de la protection, l'assistance alimentaire, l'éducation, l'eau hygiène et assainissement (EHA), la santé, l'abris et de la coordination et gestion des sites..., dont le rôle est de mettre en œuvre les programmes du Gouvernement, afin que leurs stratégies, actions, initiatives et messages respectifs soient complémentaires.

Nous profitons de cette occasion pour remercier l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), qui ne ménage aucun effort pour appuyer le Gouvernement dans la mise en œuvre des opérations d'évaluations et d'enquêtes auprès des ménages des Personnes Déplacées internes (PDI), afin d'améliorer les connaissances sur leurs besoins multisectoriels. Nous n'en doutons point, que ce rapport sur les intentions futures des ménages déplacés dans les cercles ciblés, sera une base solide pour guider la recherche des solutions durables pour la réintégration durable des PDI et retournés.

© 2024 Direction Nationale du Développement Social (DNDS)
Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Photo couverture:

Site de PDI de ATT BOUGOU, Ségou, septembre 2024 : Enquête pilote auprès d'un chef de ménage déplacé. Crédit : Fatoumata Diakité/OIM

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : DNDS [septembre, 2024], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".

SOMMAIRE

Résumé.....	4
Introduction.....	5
Méthodologie.....	6
Aperçu des déplacements.....	7
Situation des abris dans les sites	8
Raisons de déplacements et caractéristiques des ménages... ..	9
Intentions futures des ménages	11
Intention de retour.....	11
Intention de réinstallation	14
Intention d'intégration locale	16
Conclusion	19

RÉSUMÉ

INTENTION DE RETOUR



Cinquante neuf pour cent (59%) des ménages enquêtés dans les cercles ciblés avaient l'intention de retourner dans leur localité d'origine.
Mopti (81%), Gao (63%), Ségou (47%), commune 6 (33%), Ansongo (29%), Tombouctou (27%), Bourem (5%), Goundam (1%).

Les principales raisons du choix de retour mentionnées étaient: le manque d'opportunités d'emplois et moyens de subsistance, l'amélioration de la situation économique et des moyens de subsistance dans le lieu de origine, le regroupement familial, l'amélioration de la sécurité dans le lieu d'origine et le manque d'accès aux services de bases dans le lieu de déplacement.

INTENTION DE RÉINSTALLATION



Deux pour cent (2%) des ménages enquêtés dans les cercles ciblés avaient l'intention d'être relocalisés dans un autre endroit.
Commune 6 (14%), Tombouctou (11%), Bourem (1%).

Les principales raisons du choix de réinstallation étaient : une meilleure situation sécuritaire dans le lieu souhaité, des opportunités économiques dans le lieu de réinstallation souhaité, un meilleur accès aux services médicaux et à l'aide humanitaire et pour s'installer près d'amis et de connaissances.

INTENTION D'INTÉGRATION LOCALE



Vingt neuf pour cent (29%) des ménages enquêtés dans les cercles ciblés avaient l'intention de s'intégrer dans leur localité de déplacement.
Goundam (98%), Bourem (66%), Tombouctou (55%), Ségou (49%), commune 6 (45%), Gao (22%), Mopti (19%), Ansongo (10%).

Les principales raisons du choix de réintégration étaient : la présence d'opportunités économiques, la bonne situation sécuritaire du lieu de déplacement, l'insécurité du lieu d'origine, avoir tout perdu dans le lieu d'origine et tisser des liens culturels sociaux et familiaux.

Dix pour cent (10%) des ménages enquêtés dans les cercles ciblés n'avaient pas exprimé de choix.
Ansongo (61%), Bourem (28%), Gao (15%), commune 6 (8%), Tombouctou (7%).

INTRODUCTION

Depuis 2012, le Mali est touché par une crise multidimensionnelle affectant de nombreux ménages et poussant à des déplacements de masse, notamment depuis les régions nord et centre du pays. Dans ce contexte, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a activé la Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix – DTM, en anglais), permettant de mieux suivre les déplacements, l'évolution de la situation et les besoins des populations affectées.

En 2014, l'OIM a transféré la partie humanitaire de l'outil DTM à la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) et continue de l'appuyer sur la partie technique et financière. Ce système a permis de mettre à la disposition du gouvernement et des acteurs humanitaires des rapports fournissant la situation des déplacements internes dans le pays au cours des années.

En 2023, le suivi des tendances des déplacements a été complexe, avec des mouvements de retour, y compris avortés et des déplacements de courte durée qui ont continué à être signalés dans différentes régions du pays dans un contexte marqué par l'insécurité, des combats et attaques sporadiques dans plusieurs localités. Le caractère violent des conflits a provoqué d'importants déplacements de populations civiles à l'intérieur du territoire malien et dans les communes frontalières avec le Burkina Faso et le Niger. De plus, des déplacements internes à la suite de catastrophes naturelles ont été enregistrés dans certaines localités des régions de Ségou et de Tombouctou avec des conséquences de plus en plus drastiques. Le rapport DTM de mai 2024 a estimé le nombre de personnes déplacées à 330 713. Par ailleurs, l'amélioration significative des conditions de sécurité dans certaines localités a permis à de nombreuses personnes

déplacées internes (PDI), vivant toujours dans des conditions extrêmes, à regagner leurs foyers au centre et au nord du pays, mais de nombreux obstacles persistent, les empêchant de trouver des solutions durables à leur déplacement. Le nombre de personnes retournées est estimé à 848 886 selon le rapport DTM de mai 2024.

En plus des rapports DTM, les rapports d'enquêtes et d'évaluations sont aussi élaborés par la DNDS et l'OIM, et qui ont pour but, de fournir des informations sur les besoins sectoriels dans les localités de déplacements. Ces évaluations comprennent notamment l'évaluation des besoins multisectoriels dans les localités de déplacements et l'évaluation des besoins socioéconomiques des ménages déplacés et des communautés hôtes.

En 2024, dans la perspective d'améliorer les connaissances sur la situation des ménages déplacés internes et de guider les programmes de solutions durables et de relèvement des PDI affectées par la crise depuis plusieurs années, l'OIM, en partenariat avec la DNDS, a mis en œuvre une enquête sur les intentions futures des ménages PDI.

Spécifiquement, il s'agit de dégager les raisons de déplacements et les caractéristiques des ménages; de donner la situation des abris des ménages; de déterminer la proportion de ménages ayant les intentions de retour, de réinstallation et d'intégration; et de dégager les besoins prioritaires des ménages dans les cercles cibles.

Elle a touché sept (7) cercles clés dans les régions de Ségou (cercle de Ségou), de Mopti (cercle de Mopti), de Gao (cercles de Gao, d'Ansongo et de Bourem), de Tombouctou (cercles de Goundam et de Tombouctou) et une commune du district de Bamako (commune 6). La collecte des données a été réalisée du 05 septembre au 10 octobre 2024.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête a couvert les cercles de Ségou, de Mopti, de Gao, de Bourem, d'Ansongo, de Goundam, de Tombouctou et la commune 6 de Bamako. L'enquête cible les ménages des personnes déplacées ayant vécu au moins un an sur les lieux de déplacements. Il s'agit des ménages des PDI vivant dans les sites formels ou informels et les ménages des PDI vivant dans les familles ou communautés d'accueil. Ce choix est dû au fait que les PDI nouvellement arrivées sur les sites de déplacements sont dans la plupart des cas dans une situation d'incertitude. Les échantillons ont été calculés pour chaque cercle cible. Ces nombres ont été obtenus grâce à la formule classique de la détermination de la taille de l'échantillon tout en tenant compte de l'effet de grappe. Vu que les ménages ne sont pas directement appréhendés sans passer par la commune, nous sommes donc en présence d'un plan de sondage complexe, d'où le choix de l'effet de grappe (DEFF). Pour la mise en œuvre, un plan de sondage par grappe à deux degrés a été utilisé pour l'enquête. Chaque cercle constitue une grappe.

Enquête pilote au centre MABILE (Bamako), septembre 2024. Crédit: Fatoumata DIAKITE/OIM



L'unité primaire de tirage est la commune (Unité Primaire – UP) pour les cercles et les quartiers pour la commune 6 de Bamako. Un tirage proportionnel à la taille en nombre de ménages des communes a été effectué. Ce qui permettra aux communes abritant plus de ménages déplacés d'avoir plus de chance de figurer dans l'échantillon.

L'unité secondaire est le ménage (Unité Secondaire – US), un tirage aléatoire simple sera effectué au sein de chaque commune.

Cent quarante-et-un (141) enquêteurs ont été recrutés par la DNDS dans les différentes régions de collecte et formés par les équipes de l'OIM et de la DNDS pour une période de collecte allant du 05 septembre au 10 octobre 2024.

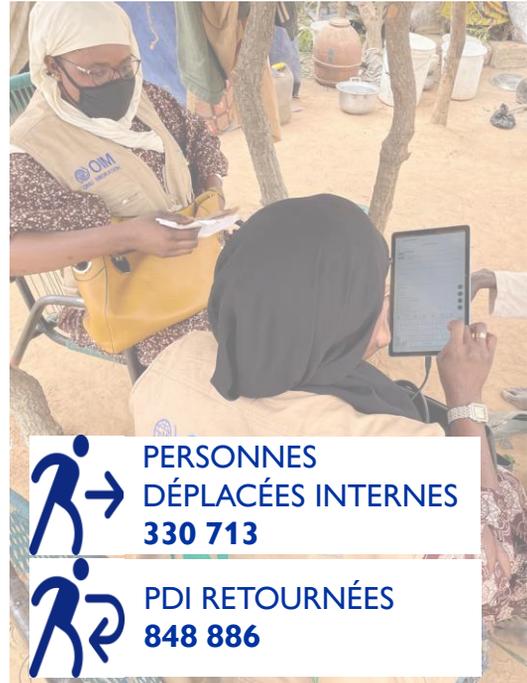
Tableau 1 : Ménages déplacés – population et échantillon enquêté par cercle

Cercle	Ménage PDI	Echantillon des ménages	Niveau de confiance	Marge d'erreur
ANSONGO	2 115	297	95%	5%
BOUREM	812	76	95%	5%
COMMUNE 6	798	470	95%	5%
GAO	8 106	868	95%	5%
GOUNDAM	306	131	95%	5%
MOPTI	10 186	842	95%	5%
SEGOU	2 422	777	95%	5%
TOMBOUCTOU	7804	1 122	95%	5%

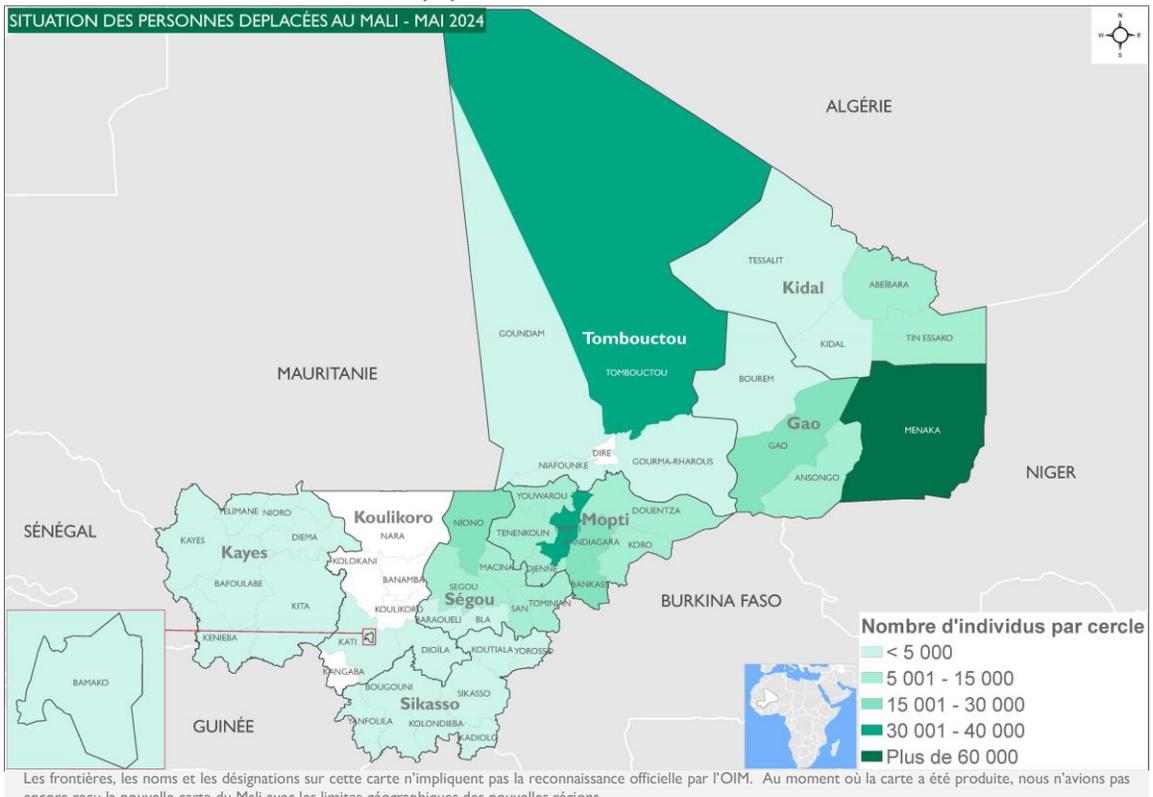
APERÇU DES DÉPLACEMENTS

L'opération DTM du suivi de la mobilité a identifié 330 713 personnes déplacées internes réparties entre 87 623 ménages, au 31 mai 2024. L'opération a touché les régions accueillant les personnes déplacées internes et les rapatriés, à savoir Ménaka, Mopti, Ségou, San, Koutiala, Kidal, Bougouni, Kayes, Sikasso, Dioila, Kita, Taoudenni, Bandiagara, Gao, Tombouctou, Koulikoro et le district de Bamako. Les enfants et les femmes adultes enregistrés représentent 58 pour cent et 26 pour cent, respectivement. Les régions de Ménaka (18%), Mopti (17%), Bandiagara (14%), Gao (13%), Ségou (12%) et Tombouctou (10%) abritent le plus grand nombre de PDI enregistrées par la DTM. La situation sécuritaire dans certaines zones

situées au centre du pays reste toujours une grande préoccupation pour les populations vivant dans ces localités.



Carte : Situation des mouvements de population



SITUATION DES ABRIS

Types d'abris

Les types d'abris sont variés en fonction des cercles. Les abris existants dans la commune 6 sont en majorité des abris en bâches (99%). Les ménages installés dans les cercles d'Ansongo (75%) et de Goundam (59%) sont majoritairement abrités dans des abris en pailles. Mopti, Bourem, Ségo et Tombouctou ont été les cercles dans lesquels des proportions importantes de ménages vivaient dans des abris en banco

avec la toiture en paille ou tôle (respectivement 47%, 47%, 33% et 31%).



Aperçu des abris des ménages lors de l'enquête pilote au centre MABILE (Bamako), septembre 2024. Crédit: Samba YADDE/OIM

Graphique 1: Type d'abris par cercle

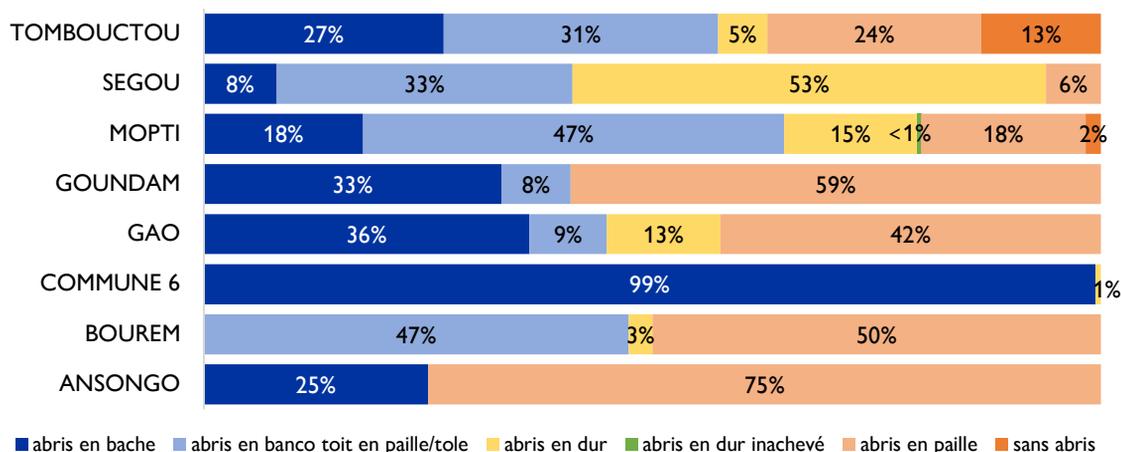


Tableau 2 : Etat des abris des ménages dans le lieu d'origine selon le cercle de déplacement

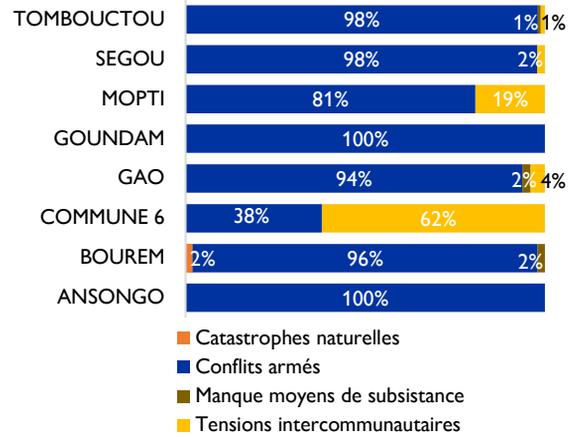
Cercle	Aucun dommage	Légers dommages, habitables, nécessitent que des réparations mineures	Partiellement endommagé mais peut être réparé	Complètement détruit, besoin d'être reconstruit	Ne sait pas
ANSONGO		2%	5%	63%	30%
BOUREM	29%	43%	19%	1%	8%
COMMUNE 6	2%	1%	2%	93%	2%
GAO	6%	4%	8%	30%	52%
GOUNDAM	73%	5%	20%	2%	
MOPTI	17%	4%	13%	44%	22%
SEGOU	5%	8%	23%	53%	11%
TOMBOUCTOU	19%	10%	17%	34%	20%

RAISONS DE DÉPLACEMENTS ET CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Raisons de déplacements

De manière générale, les déplacements internes au Mali sont principalement causés par les conflits armés et les tensions communautaires. Cette tendance ressort au cours de cet exercice. Le conflit armé a été la première cause de déplacements pour la majorité des ménages enquêtés dans tous les cercles, à l'exception de la commune 6 de Bamako. Cette dernière a enregistré plus de déplacements dus aux tensions communautaires (62%).

Graphique 2: Raisons de déplacements des ménages par cercle

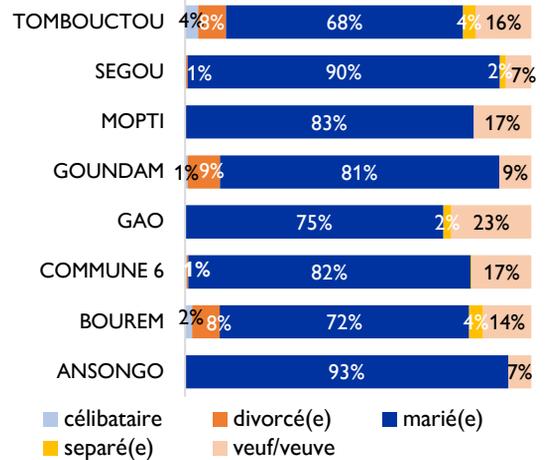


Age et statut matrimoniale du chef de ménage

Dans tous les cercles évalués, la majorité des chefs de ménages était mariée.

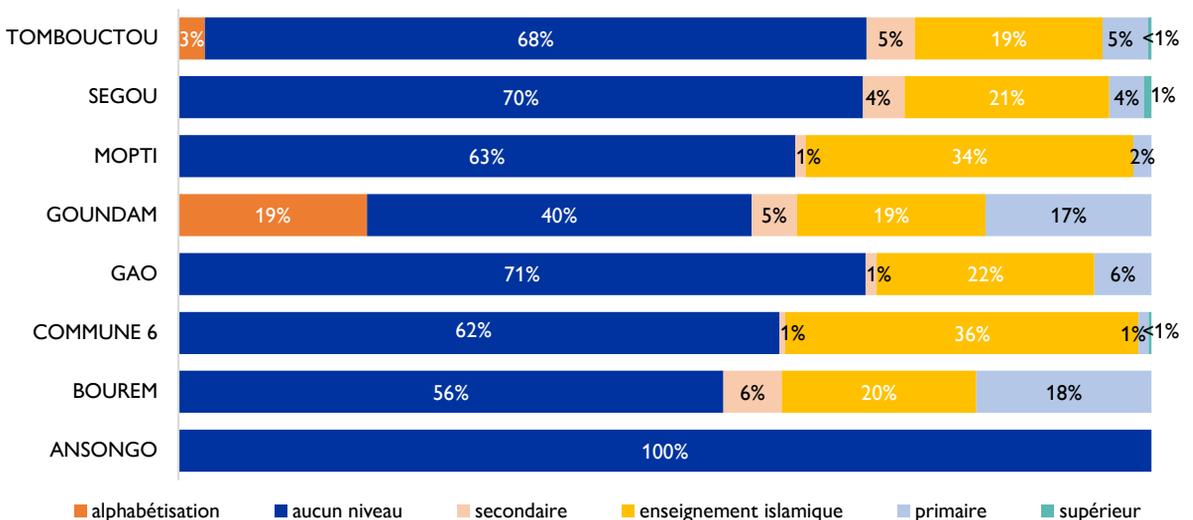
Quant au reste des chefs de ménage, ils étaient seuls, notamment veufs, divorcés et séparés de leur partenaire et célibataires au moment de la collecte des données.

Graphique 3: statut matrimonial des chefs de ménage par cercle



Niveau d'études des chefs de ménages

Graphique 4: niveau d'études des chefs de ménage par cercle



RAISONS DE DÉPLACEMENTS ET CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Activités exercées par les ménages

Parmi les cercles évalués, Ansongo était le seul où la majorité des ménages (82%) était sans activité.

Cependant, les activités exercées par les ménages dans les autres cercles étaient principalement: l'élevage (**considérable dans les cercles de Tombouctou, Bourem, Gao et la commune 6 de Bamako**), le commerce (**Ségou, Mopti, commune 6**), l'agriculture (**Goundam, Bourem, Mopti et Ségou**), les activités de

recyclage (**Commune 6**), l'artisanat (**Gao**), l'exploitation forestières et le transport.

En plus de ces différentes professions exercées, certains ménages ont recours à des activités journalières ou domestiques comme aide maçon dans les travaux de construction, aide ménagère et gardiennage.

Tableau 3 : Activités pratiquées par les ménages par cercle

Cercles	Pas d'activité	Élevage	Commerce	Agriculture	Recyclage	Artisanat	Exploitation forestière	Transport	Autre
ANSONGO	81,8%	9,8%	1,3%	1,3%	-	4,7%	1%	-	-
BOUREM	13,2%	25%	14,5%	38,2%	-	2,6%	-	-	6,6%
COMMUNE 6	17,2%	17,9%	23,4%	1,3%	24,5%	0,9%	0,2%	2,0%	12,6%
GAO	36,1%	21,0%	8,2%	13,8%	0,4%	10,6%	0,1%	0,1%	9,6%
GOUNDAM	1,5%	-	0,8%	97,7%	-	-	-	-	-
MOPTI	22,7%	5,4%	29,8%	28,7%	-	0,1%	-	0,2%	13,1%
SEGOU	18,4%	9,0%	32,6%	16,3%	-	3,4%	-	2,3%	17,9%
TOMBOUCTOU	26,5%	27,1%	20,2%	6,1%	0%	1,5%	11,5%	3,9%	3,1%

INTENTION DE RETOUR

Mopti	81%	Ansongo	29%
Gao	63%	Tombouctou	27%
Ségou	47%	Bourem	5%
Commune 6	33%	Goundam	1%

Décision et raisons du choix de retour

La décision de retour a été en majorité prise par les chefs de ménages dans les cercles de Goundam (100%), de Bourem (75%), de Ségou (63%), de Tombouctou (66%), d'Ansongo (52%) et dans la commune 6 de Bamako (61%). Dans d'autres ménages dans

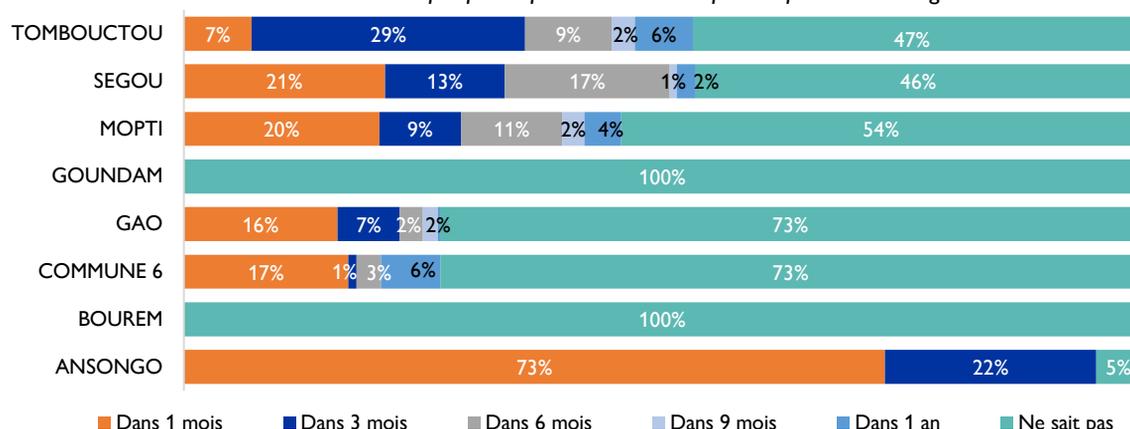
les cercles d'Ansongo (48%) et de Gao (47%), la décision concernant le choix de retour dans leurs zones d'origine a été prise collectivement avec les membres de leurs ménages. A Mopti, la décision vient principalement du chef de ménage (41%) et des autorités (37%).

Tableau 4: Principales raisons motivant la décision de retour par cercle*

Cercle	Manque d'opportunités d'emplois et de moyens de subsistance	Amélioration de la situation économique et des moyens de subsistance dans le lieu de origine	Regroupement familial	Amélioration de la sécurité dans le lieu d'origine	Manque d'accès aux services de bases dans le lieu de déplacement
ANSONGO	100%	53%	-	-	-
BOUREM	75%	-	50%	-	25%
COMMUNE 6	68%	31%	12%	44%	2%
GAO	83%	15%	15%	8%	4%
GOUNDAM	100%	-	100%	-	-
MOPTI	93%	8%	3%	3%	7%
SEGOU	60%	10%	38%	8%	16%
TOMBOUCTOU	77%	19%	47%	11%	8%

Période prévue pour le retour

Graphique 5: période de retour prévue pour les ménages



INTENTION DE RETOUR

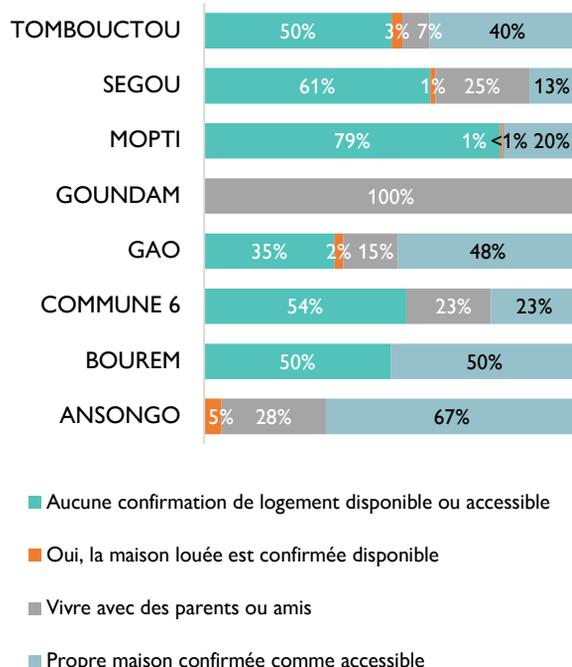
Disponibilité de logement dans le lieu d'origine

Malgré le fait que la grande majorité des ménages du cercle de Mopti souhaite retourner chez eux, la plupart (79%) d'entre eux n'ont aucune information par rapport à la disponibilité d'un logement dans leur localité d'origine. Cette situation est aussi remarquée chez les ménages installés dans les cercles de Ségou (61%) et dans la commune 6 de Bamako (54%).

Dans le cercle d'Ansongo, la majorité (67%) des ménages affirme la disponibilité de leur propre logement dans lesquels ils pourront retourner.

Enfin, dans le cercle de Goundam, la faible proportion des ménages souhaitant retourner espère vivre chez leurs parents ou amis dans leurs localités d'origine.

Graphique 6: Disponibilité de logement pour les ménages dans le lieu d'origine par cercle



Disponibilité des moyens de subsistance dans le lieu d'origine

Tableau 5: Principaux moyens de subsistance dans le lieu d'origine par cercle*

Cercle	ANSONGO	BOUREM	COMMUNE 6	GAO	GOUNDAM	MOPTI	SEGOU	TOMBOUCTOU
Agriculture (terres propres ou familiales)	97%	50%	84%	49%	100%	86%	79%	37%
Activités agropastorales	90%	25%	39%	38%	-	24%	8%	46%
Main d'œuvre qualifiée	36%	25%	6%	13%	-	4%	10%	26%
Agriculture (terres autrui)	1%	50%	4%	13%	-	5%	33%	18%
Pas moyens de subsistance	-	-	7%	25%	-	2%	4%	13%
Pêche	7%	-	2%	3%	-	9%	2%	3%

Les ménages souhaitant retourner dans leurs localités d'origine ont évoqué des possibilités d'entamer des activités agricoles et agropastorales sur leurs propres terres ou des terres familiales (dans les cercles de Goundam, d'Ansongo, de Mopti, de Ségou, de Bourem et de la commune 6) ou sur les terres d'autres habitants (dans les cercles de Bourem et de Ségou).

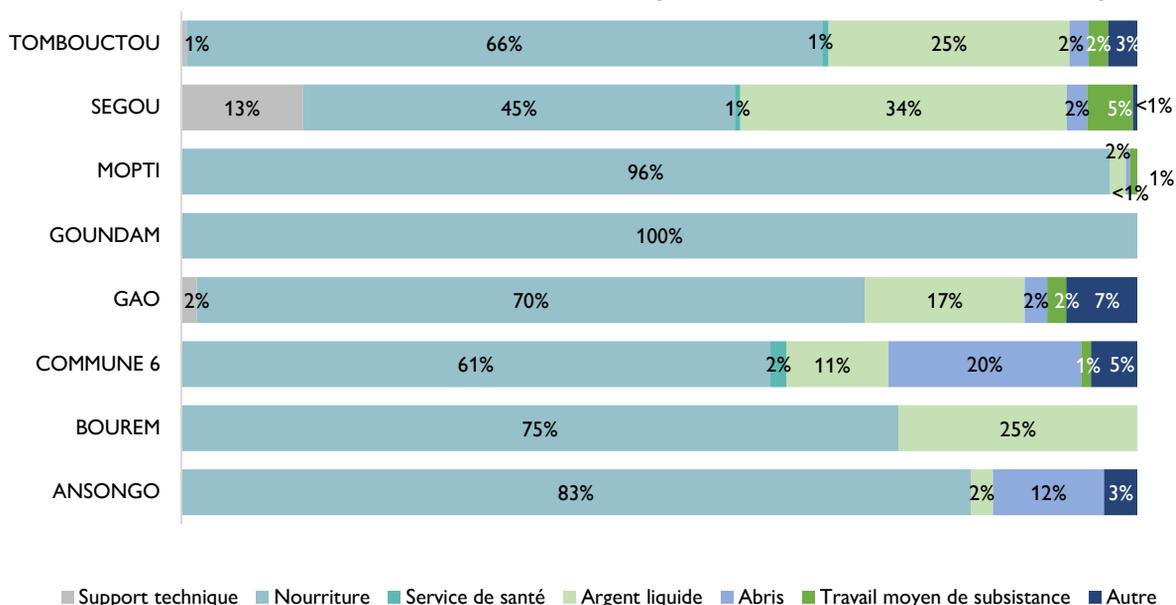
INTENTION DE RETOUR

Tableau 6 : Communes d'origines des ménages souhaitant retourner par cercle de déplacement

		Cercle de déplacement des ménages PDI						
↓	ANSONGO	BOUREM	COMMUNE 6	GAO	GOUNDAM	MOPTI	SEGOU	TOMBOUCTOU
Communes d'origines des ménages souhaitant retourner	TESSIT	TESSIT	BANKASS	BANKASS	ESSAKANE	PIGNARI BANA	DIALASSAGOU	BER
	N'TILLIT	N'TILLIT	KORO	KORO		BANKASS	MARIKO	ALAFIA
		OUATTA GOUNA	KANI BONZON	KANI BONZON		TIMIRI	DOUGABOUGOU	LAFIA
			DIALASSAGOU	DIALASSAGOU		DIALASSAGOU	NIONO	DOUEKIRE
			SEGUE	SEGUE		SOYE	POGO	FOUM ALBA
			MADOUGOU	MADOUGOU		BARA SARA	YORO	ACHOURATT
			DOUENTZA	DOUENTZA		PETAKA	SANA	ESSAKANE
			DALLAH	DALLAH		BANDIAGARA	BANDIAGARA	BOUREM INALY
			BANDIAGARA	BANDIAGARA		DIOUNGANI	SALOBA	ARAOUNE
			HAIRE	HAIRE		SEGUE	N'KOUMANDOUGOU	TILEMSI

Besoins prioritaires des ménages souhaitant retourner dans leur d'origine

Graphique 7: Besoins prioritaires des ménages souhaitant retourner dans leur lieu d'origine



INTENTION DE RÉINSTALLATION

Commune 6	14%	Mopti	<1%
Tombouctou	11%	Gao	<1%
Bourem	1%	Ségou	<1%

Raisons du choix de réinstallation

La décision de réinstallation/relocalisation a été considérablement exprimée dans la commune 6 de Bamako et dans le cercle de Tombouctou. Cette décision a été en majorité prise par les chefs de ménages dans les cercles de Bourem (100%) et de Ségou (91%). Dans la commune 6 de Bamako, les décisions de réinstallation ont été

principalement prises par les chefs de ménages (44%), les membres du ménage (27%), les autorités gouvernementales (25%) et la communauté (4%). Les raisons citées étaient la bonne situation sécuritaire dans les zones de réinstallation, les opportunités économiques et l'accès aux services médicaux.

Tableau 7 : Principales raisons motivant la décision de réinstallation par cercle*

Cercles	BOUREM	COMMUNE 6	GAO	MOPTI	SEGOU	TOMBOUCTOU
Bonne situation sécuritaire	-	85%	0,2%	16%	3%	-
Opportunités économiques	100%	82%	0,4%	-	91%	37%
Services médicaux	-	38%	0,0%	-	-	31%
Accès à l'aide humanitaire	-	26%	0,1%	-	-	2%
Avoir des amis et connaissances	100%	24%	-	-	2%	4%

Période prévue pour la réinstallation

La plupart des ménages souhaitant être relocalisés n'avait pas prévu de période pour le faire. Cette situation a été majoritairement observée dans les cercles de Bourem (100%), de Ségou (91%) et dans la commune 6 de Bamako (76%). Dans le cercle de Mopti,

notamment à Socoura, certains ménages souhaitaient être relocalisés dans un an.

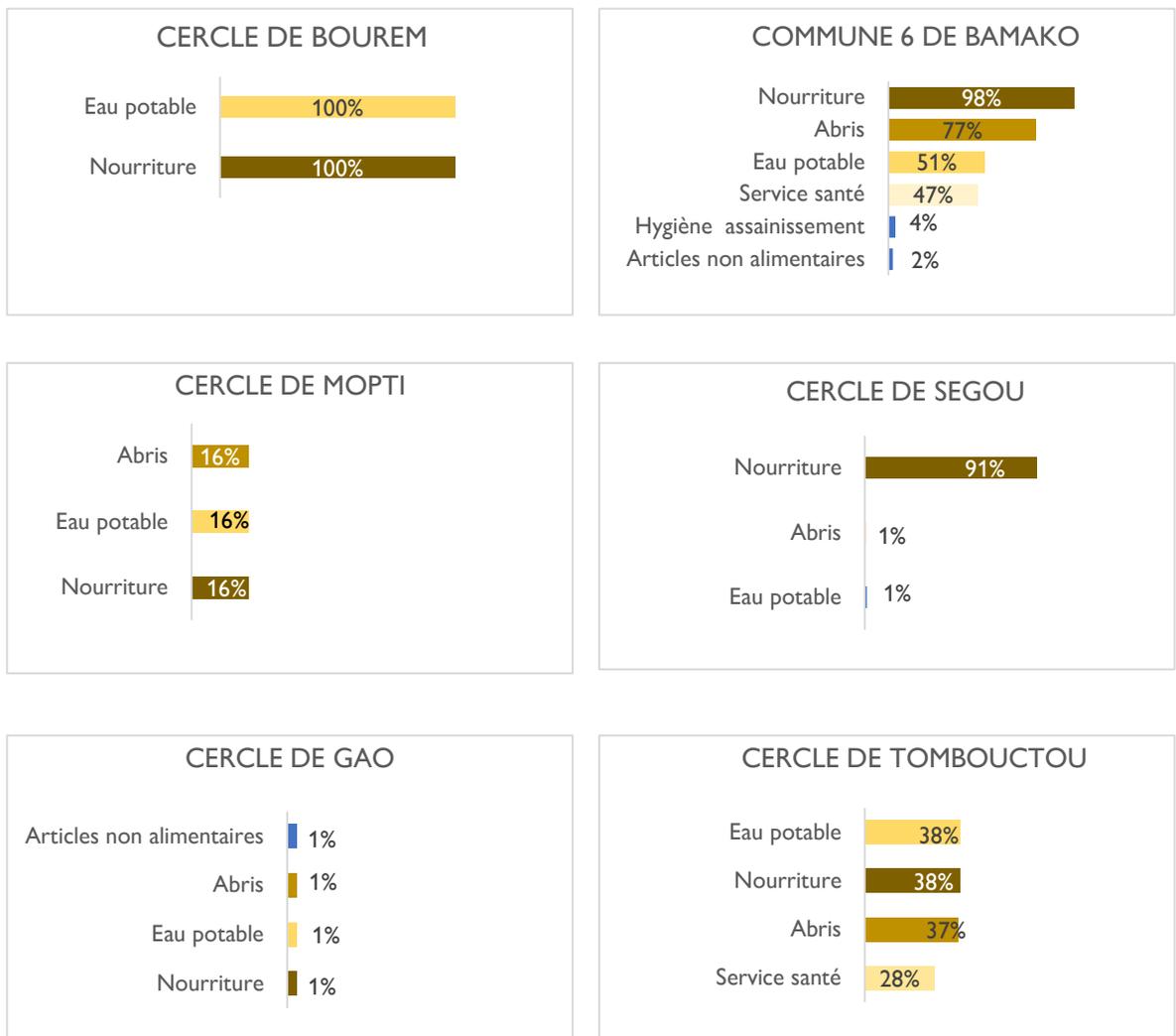
INTENTION DE RÉINSTALLATION

Sources d'informations sur le lieu de réinstallation

Les ménages souhaitant être réinstallés ont reçu des informations par divers canaux sur l'endroit souhaité. Ces canaux ont été les amis ou la famille, les dirigeants communautaires, les chefs religieux et les

représentants du gouvernement, la radio et les téléphones. Quant à d'autres, ils se sont déplacés dans le lieu pour mieux se rassurer. Cette dernière situation a été observée dans les communes de Soni Ali Ber (cercle de Gao) et de Sebougou (cercle de Ségou).

Besoins prioritaires des ménages ayant l'intention d'être relocalisés/réinstallés*



INTENTION D'INTÉGRATION LOCALE

Goundam	98%	Commune 6	45%
Bourem	66%	Gao	22%
Tombouctou	55%	Mopti	19%
Ségou	49%	Ansongo	10%

Raisons du choix d'intégration locale

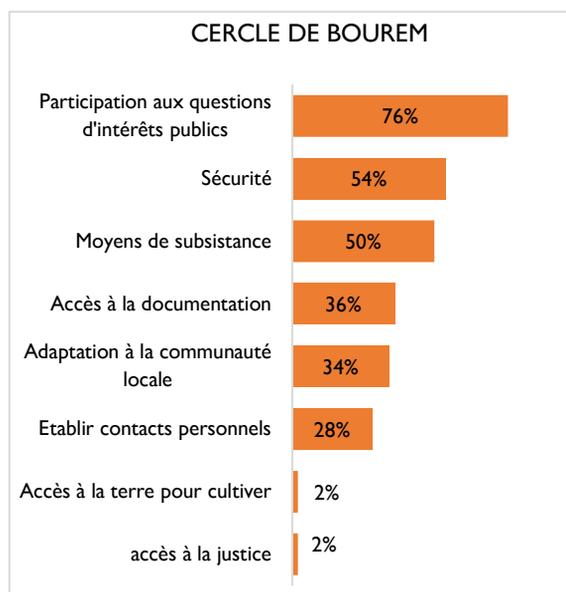
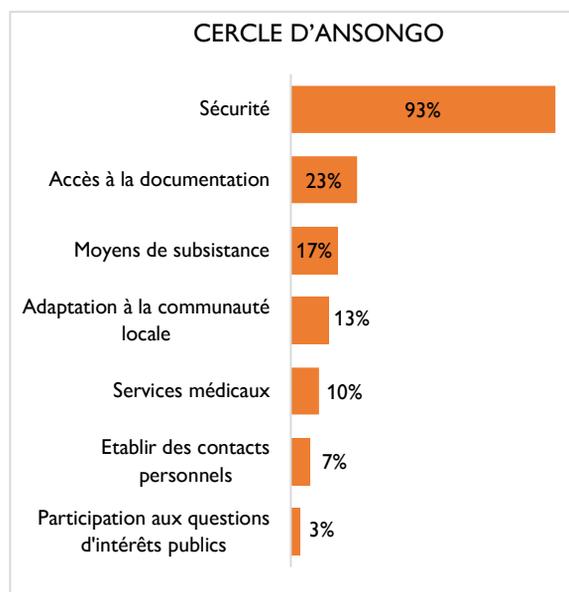
La décision de rester dans la localité de déplacements a été en majorité prise par les chefs de ménages dans les cercles d'Ansongo (76%), de Goundam (100%), de Mopti (67%),

de Tombouctou (69%), de Ségou (55%) et dans la commune 6 de Bamako (76%). Dans les cercles de Gao et de Bourem, les décisions ont été à la fois collectives pour certains ménages et individuelles (chefs de ménages) pour d'autres.

Tableau 8 : Principales raisons motivant la décision d'intégration par cercle *

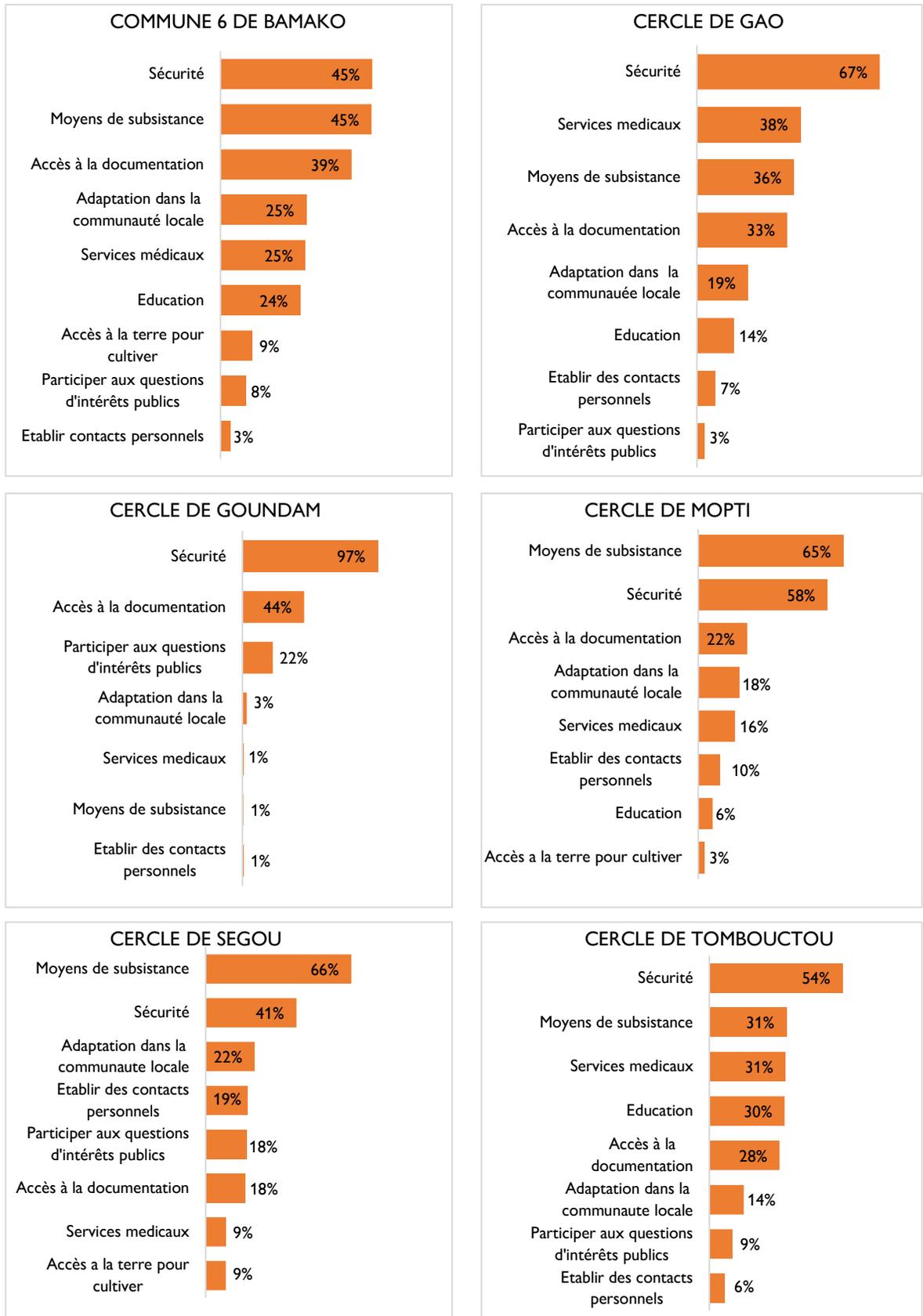
Cercle	Disponibilité d'opportunités économiques	Bonne situation sécuritaire dans le lieu de déplacement	Insécurité dans le lieu d'origine	Tout perdu dans le lieu d'origine	Liens culturels, sociaux et familiaux
ANSONGO	23%	100%	3%	-	60%
BOUREM	44%	78%	64%	50%	22%
COMMUNE 6	86%	54%	36%	15%	1%
GAO	25%	76%	56%	29%	7%
GOUNDAM	8%	98%	2%	-	-
MOPTI	80%	66%	37%	21%	9%
SEGOU	69%	68%	33%	21%	12%
TOMBOUCTOU	65%	49%	17%	6%	24%

Conditions nécessaires favorisant l'intégration locale* (choix multiples)



INTENTION D'INTÉGRATION LOCALE

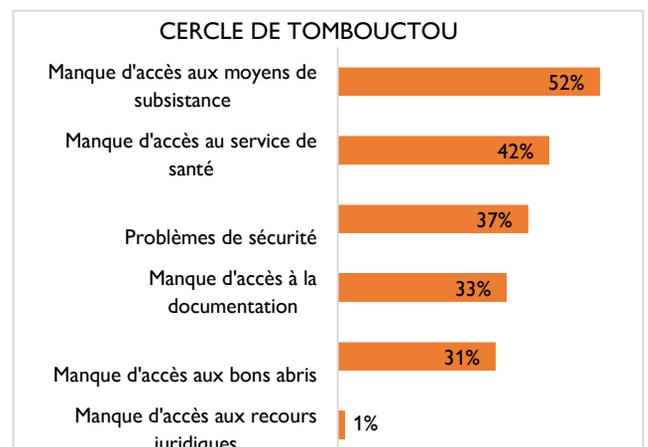
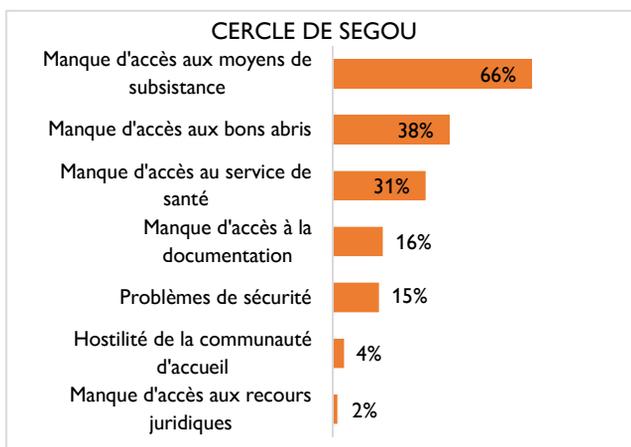
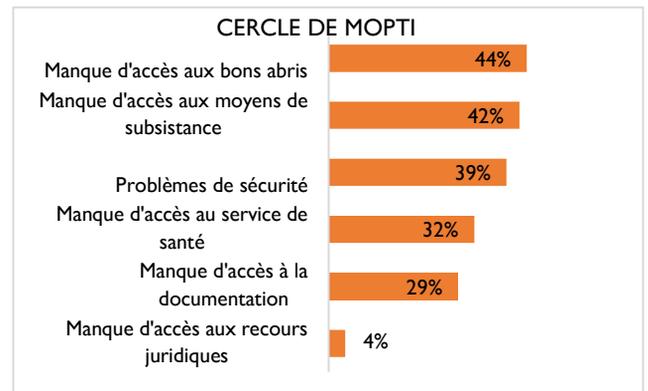
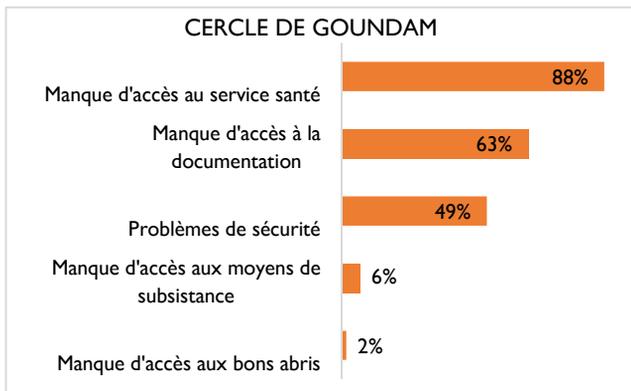
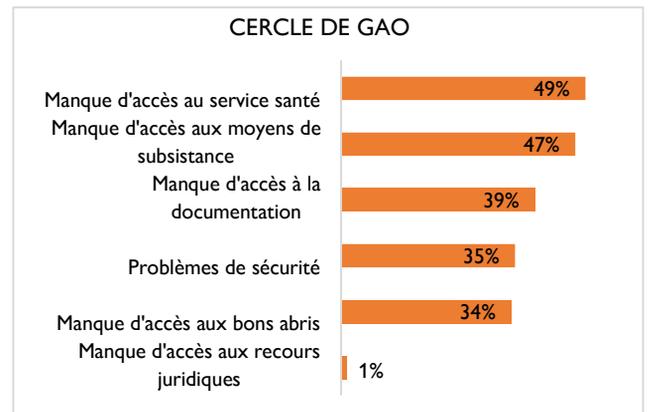
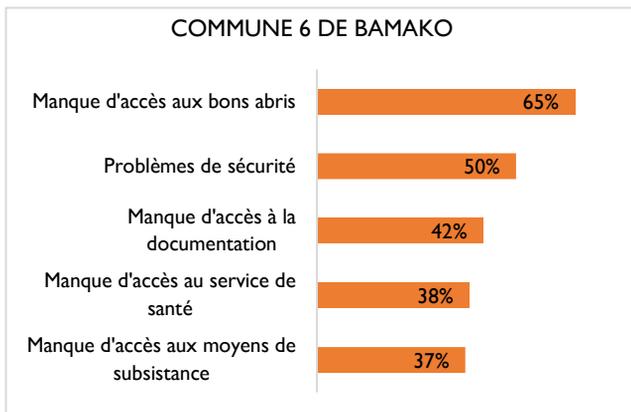
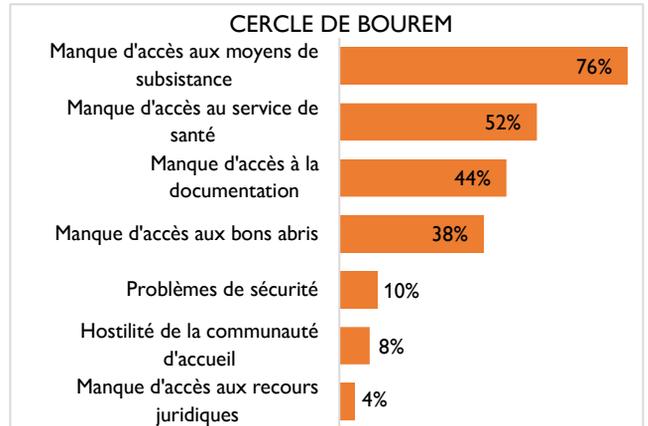
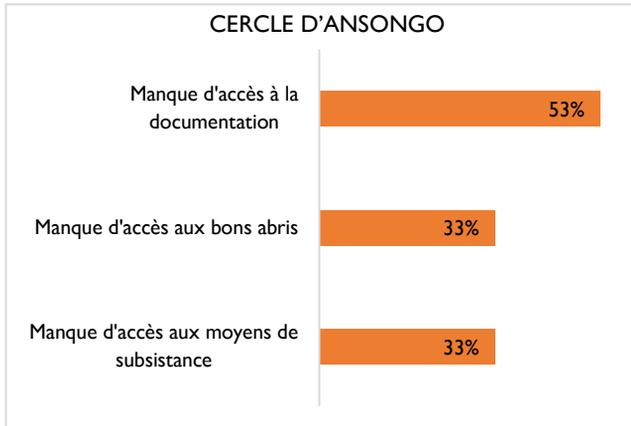
Conditions nécessaires favorisant l'intégration locale* (choix multiples)





INTENTION D'INTÉGRATION LOCALE

Facteurs limitant l'intégration locale* (choix multiples)



CONCLUSION

Le présent rapport a permis de mettre en exergue les différentes conclusions pertinentes issues de l'enquête d'intention future dans les sept (7) cercles des régions de Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et une commune du district de Bamako.

Dans un premier temps, il ressort que des proportions importantes de ménages dans les cercles de Mopti (81%), Gao (63%), Ségou (47%), Ansongo (29%), Tombouctou (27%) et dans la commune 6 (33%) souhaitaient retourner dans leurs localités d'origine.

Les principales raisons motivant ce choix étaient le manque d'opportunités économiques et de moyens de subsistance dans le lieu de déplacement, l'amélioration de la situation économique et de moyens de subsistance dans le lieu d'origine, le regroupement familial, l'amélioration de la sécurité dans le lieu d'origine et le manque d'accès aux services de bases dans le lieu de déplacement.

En second lieu, certains ménages dans la commune 6 (14%) et dans le cercle de Tombouctou (11%) ont exprimé leurs intentions d'être relocalisés dans un autre lieu. Ce choix est dû à une meilleure sécurité dans le lieu souhaité, des opportunités économiques dans ce lieu, un meilleur accès aux services médicaux et à l'aide humanitaire et pour retrouver des amis et connaissances.

Enfin, une dernière catégorie de ménages souhaitant être intégrés dans la localité de déplacement ont été enquêtés dans les cercles de Goundam (98%), Bourem (66%), Tombouctou (55%), Ségou (49%), Gao (22%), Mopti (19%), Ansongo (10%) et de la commune 6 (45%). Les principales raisons du choix de réintégration de ces ménages étaient la disponibilité des opportunités économiques, la bonne sécurité dans le lieu de déplacement, l'insécurité dans le lieu origine, le fait de tout avoir perdu dans le lieu origine et les liens culturels sociaux et familiaux.

RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LES INTENTIONS FUTURES DES PERSONNES DÉPLACÉES AU MALI SEPTEMBRE 2024



Coordination Nationale
DES SITES DE PERSONNES
DÉPLACÉES INTERNES

Direction Nationale du Développement Social-DNDS

db.dnds.ml

*Activités de collecte et d'analyse de données
financées avec le soutien de :*



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE